Communiqué de presse – 28.04.2025

Un programme festif pour inaugurer la Traverse du Droit

La Commune de Tramelan et le Parc Chasseral ont le plaisir d'inviter les habitantes et habitants de la localité et de ses alentours à l'inauguration officielle de la Traverse du Droit, un chemin piétonnier refaçonné pour renforcer la biodiversité et valoriser le patrimoine naturel du village. Le chemin a été revégétalisé à l'automne 2024 grâce au travail d'une dizaine de bénévoles dans le cadre du projet Traverses de Tramelan.

Situé en plein cœur du village, bordant la crèche Les Lucioles, ce chemin a fait l'objet d'un profond remaniement, avec le retrait du bitume couvrant au profit de pavés filtrants. Au niveau de la végétalisation, une haie de thuyas a été arrachée, remplacée par des essences indigènes et plusieurs massifs de vivaces. Troènes, amélanchiers, sorbiers des oiseleurs permettent de créer un corridor écologique qui favorisera la faune et la flore locales tout en offrant aux habitants un espace de promenade agréable et verdoyant.

L'inauguration officielle de la Traverse du Droit se tiendra le 10 mai 2025 dès 10h00, marquant une étape importante et symbolique du projet Traverses de Tramelan. Ce programme ambitieux vise à réintroduire la nature au cœur des espaces publics et à sensibiliser la population à la biodiversité ainsi qu'à la mobilité douce.

Programme de l'événement :

- 10h00 : accueil avec discours
- 11h00 : découverte des éléments marquants de la traverse
- 12h00 : clôture par un apéritif festif

La reconnaissance officielle des traverses permet la pérennisation de ces chemins piétons au cœur du village de Tramelan. Un mobilier éphémère sera installé pour marquer cette inauguration, accompagné d'un panneau interactif permettant de participer à un sondage en ligne via un qr-code.

La presse est bien entendu la bienvenue à cette manifestation. A des fins d'organisation, merci d'annoncer votre présence auprès d'Elodie Gerber (contact ci-dessous).

Un projet mené depuis 2020 à Tramelan

La Commune de Tramelan et le Parc naturel régional Chasseral animent depuis 2020 un programme de réflexion sur l'évolution des usages en lien notamment avec le paysage et la mobilité. La démarche a été initiée dans le cadre de l'élaboration du Plan Paysage de la commune (3ème révision du PAL). Diverses actions ont déjà été menées depuis, comme des marches-débats, une exposition en plein air, des ateliers avec les habitant.es et diverses animations avec les écoles primaire et secondaire. Divers projets de reverdissement ou d'ateliers participatifs sont prévus durant toute la durée du projet qui se profile jusqu'en 2028.

17.01.2025 – La Traverse du Droit après la pose de pavés filtrants.

Infos générales et contact :

Commune de Tramelan
Christophe Gagnebin
urbanisme.cm@tramelan.ch
+41 77 520 48 93

Parc régional Chasseral
Elodie Gerber (Paysage & Patrimoine)
elodie.gerber @parcchasseral.ch
+41 (0)32 942 39 52 - +41 79 636 26 78

Le Parc naturel régional Chasseral fait partie des territoires d'excellence que forment les 20 parcs suisses. Prix Paysage 2022, il est reconnu par la Confédération depuis 2012. Son but est de préserver et mettre en valeur son patrimoine et de contribuer au développement durable de la région. Le Parc s'étend sur 549 km² et 31 communes et compte quelque 61'000 habitants.